



RAPPORT D'ACTIVITES 2020



Edito



L'année 2020 a été particulière pour tous. Au SICTOM dont l'activité ne supporte pas d'interruption, l'attitude des agents a été exemplaire. Dans les premiers temps d'incertitude et de peur, chacun a poursuivi son travail avec courage et débrouillardise : visières et masques « faits maison », application des premiers gestes « barrière », vigilance vis-à-vis de la collecte des déchets potentiellement souillés. Cet engagement a été souligné par les nombreux messages de soutien de la part des usagers et des élus.

Ces conditions difficiles tant techniquement qu'administrativement, notamment au service Ressources Humaines, ne nous ont pas empêchés de poursuivre nos missions, en nous adaptant : collecte, activité très soutenue en déchetteries à partir de juin 2020, vente de composteurs avec commandes groupées par commune et livraisons à domicile, démonstrations de broyage de déchets verts à domicile. Cette année a par ailleurs été mise à profit pour commencer la préparation d'une étape majeure dans l'évolution des activités du SICTOM : le changement de fréquence de collecte des bacs gris (ordures ménagères) sur une majeure partie du territoire, prévue à partir de janvier 2022. Ce changement s'accompagnera d'un suivi personnalisé des usagers de la part du SICTOM afin que ceux-ci fassent évoluer leur production de déchets (compostage, meilleur tri, réflexion sur les modes de consommation).

Je remercie chacun, agents du SICTOM, élus expérimentés et nouveaux élus, pour son engagement au service d'une gestion des déchets plus écologique, au service des usagers.

La Présidente du SICTOM

Valérie BRENOT

*Le SICTOM,
qu'est-ce
que c'est ?*

Le SICTOM, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, est un syndicat mixte, exploité en régie. Ce groupement de collectivités territoriales exerce, en lieu et place de ses collectivités adhérentes, la gestion des déchets.

*Qui prend
les
décisions ?*

Pour exercer ces compétences, les délégués représentant les communautés de communes du SICTOM forment **le Comité Syndical**, qui élit le **Bureau Syndical**. Ce dernier assure la gestion courante du syndicat dans la limite des pouvoirs délégués par le Comité, qui vote le budget et oriente la politique du syndicat.

*Son
évolution*

Le SICTOM de la zone de LONS LE SAUNIER est né en juin 1982. Il comptait alors 49 communes, soit 39 416 habitants. Aujourd'hui, suite aux fusions de communes, il en regroupe 168 soit 81 350 habitants.

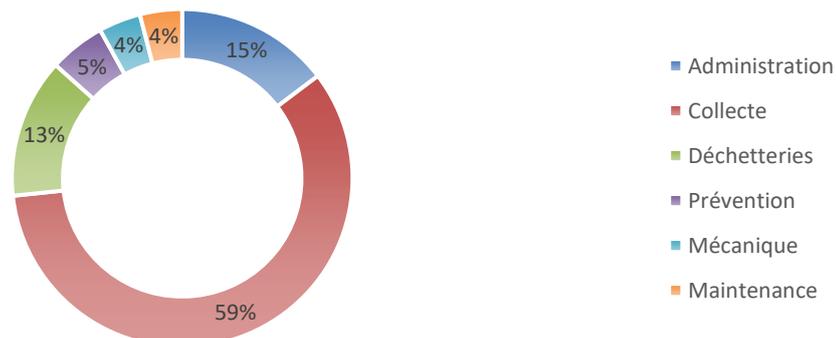
*Ses
missions*

Au quotidien, le SICTOM :

- gère la collecte des ordures ménagères (bacs gris et bleus/jaunes, conteneurs semi enterrés gris et bleus/jaunes)
- gère 11 déchetteries réparties sur son territoire
- assure la distribution et l'entretien des bacs gris et bleus attribués à chaque foyer ou immeuble collectif
- gère l'installation et l'entretien de 258 colonnes à verre
- sensibilise la population au geste du tri, à la prévention des déchets par le biais de diverses manifestations
- entretient et répare son parc de véhicules grâce à son service Mécanique.

*Son
organisation*

Les 75 agents du SICTOM travaillent au sein de 7 pôles (Mécanique, Maintenance, Collecte, Déchetteries, Finances, Prévention et RH) et sont répartis comme suit :



LA COLLECTE

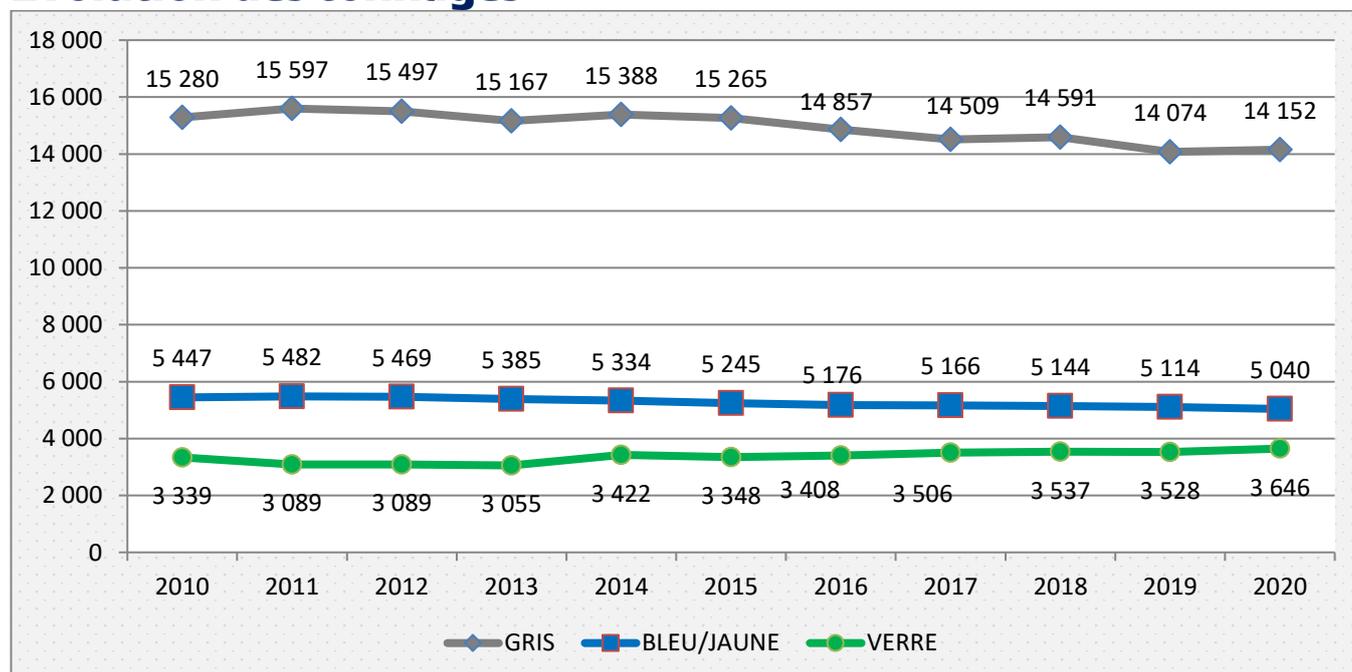
Hormis dans quelques quartiers de Lons et de Saint-Amour, équipés en conteneurs semi-enterrés, la plupart des foyers dispose de deux bacs : **un bac gris** pour les déchets souillés mis dans des sacs fermés (poussières, restes de repas non compostables, déchets d'hygiène ...) ramassé toutes les semaines et **un bac bleu/jaune** pour les déchets recyclables et déposés en vrac (boîtes de conserve, bouteilles et films plastiques, papiers, briques de lait ...) ramassé tous les 15 jours. La contenance des bacs octroyés (120 ou 240 litres) est déterminée par le SICTOM en fonction de la taille du foyer.

La collecte en quelques chiffres

- **15 ou 16 tournées par jour** : 9 ou 10 le matin (05h-12h), 5 ou 6 l'après-midi (12h-19h) selon les semaines.
- **405 831 kilomètres** parcourus en 2020.
- **242 265 litres** de gasoil consommés en 2020.
- **78 104 habitants** desservis en porte à porte et **3 246** desservis par les conteneurs semi-enterrés.
- **10 624 habitants** concernés par la collecte incitative.

Une fois les collectes terminées, les camions du SICTOM se rendent au **Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (CDTOM)** géré par le SYDOM, dans la zone industrielle de Lons le Saunier. Les déchets des bacs gris sont alors déposés dans une fosse afin d'y être incinérés, tandis que les déchets des bacs bleus/jaunes sont triés avant de suivre différentes filières de recyclage.

Evolution des tonnages



En 2020.....

Le territoire du SICTOM est vaste et hétérogène. La création des tournées de collecte est assez complexe et doit satisfaire plusieurs critères :

1. Une journée complète de travail de 7 heures 10 qui doit inclure :
 - ◆ le ou les vidages à l'usine d'incinération ou au centre de tri,
 - ◆◆ le lavage de la benne ordures ménagères
 - ◆◆◆ le respect des règles de sécurité
 - ◆◆◆◆ la pause
 - ◆◆◆◆◆ le plein de gazole
 - ◆◆◆◆◆◆ un temps de retours d'information aux chefs d'équipe



2. Un tonnage qui n'excède pas la charge utile du véhicule (environ 5,5 tonnes de déchets pour les 19 tonnes et 9 tonnes pour les 26 tonnes).
3. Les contraintes locales : pont interdit aux poids lourds, route privée interdite, les jours de marché, rues étroites...
4. Une logique géographique : privilégier un secteur et ne pas s'éparpiller.
5. Une logique topographique : éviter le passage d'une vallée à l'autre pour limiter les kilomètres.



Deux exemples de tournées du SICTOM de Lons :



1 tournée de ville sur Lons le Saunier

54 km parcourus en moyenne

12,7 tonnes d'ordures ménagères
en moyenne

850 bacs collectés

1 chauffeur et 2 ripeurs



2 à 3 vidages à l'usine

1 tournée rurale (Cornod, Thoirette, Vosbles, Genod, Vosbles-Valfin)

157 km parcourus en moyenne

3,9 tonnes d'ordures ménagères
en moyenne

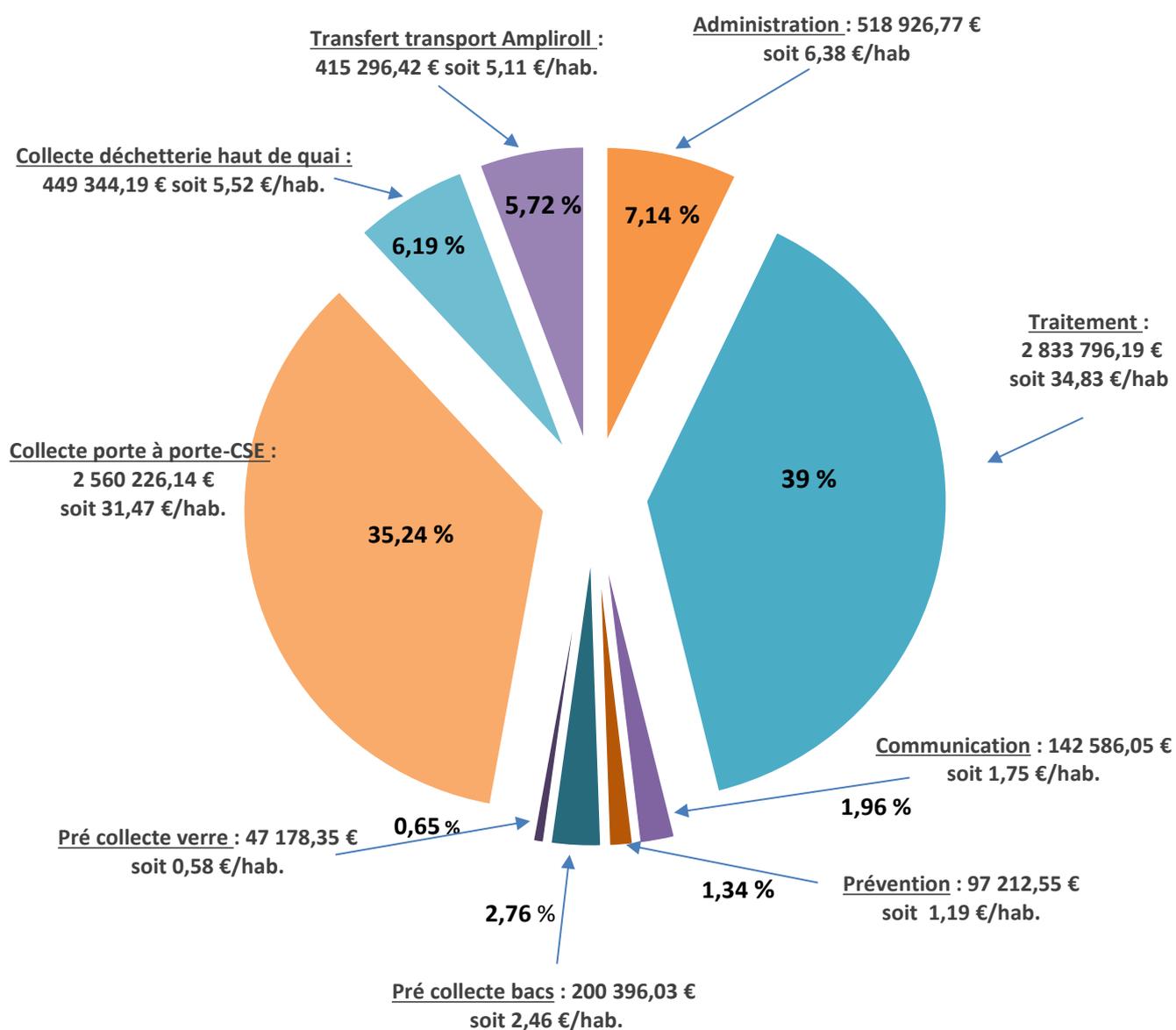
450 bacs collectés

1 chauffeur et 1 ripeur



1 seul vidage à l'usine

COUT DES SERVICES

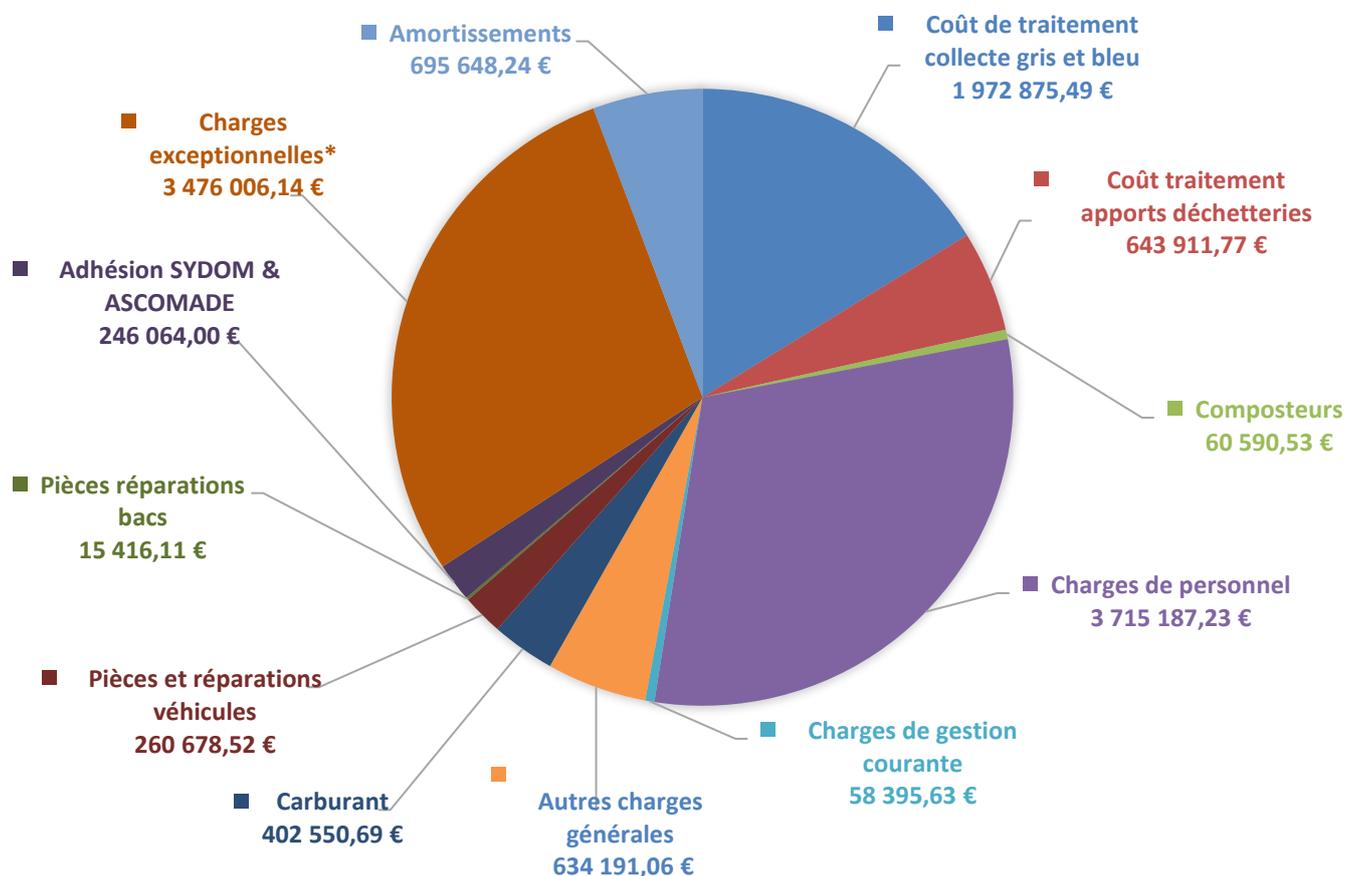


LE BUDGET

Sur le territoire desservi par le SICTOM, cohabitent deux sources de financement : la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** à laquelle sont soumis les habitants d'ECLA et la **Redevance des Ordures Ménagères (REOM)** qui s'impose aux autres. Si la première est un pourcentage de la taxe sur le foncier bâti, la seconde est une somme fixée en fonction de la prestation fournie, du type de résidence (principale/secondaire) et du nombre de personnes au foyer.

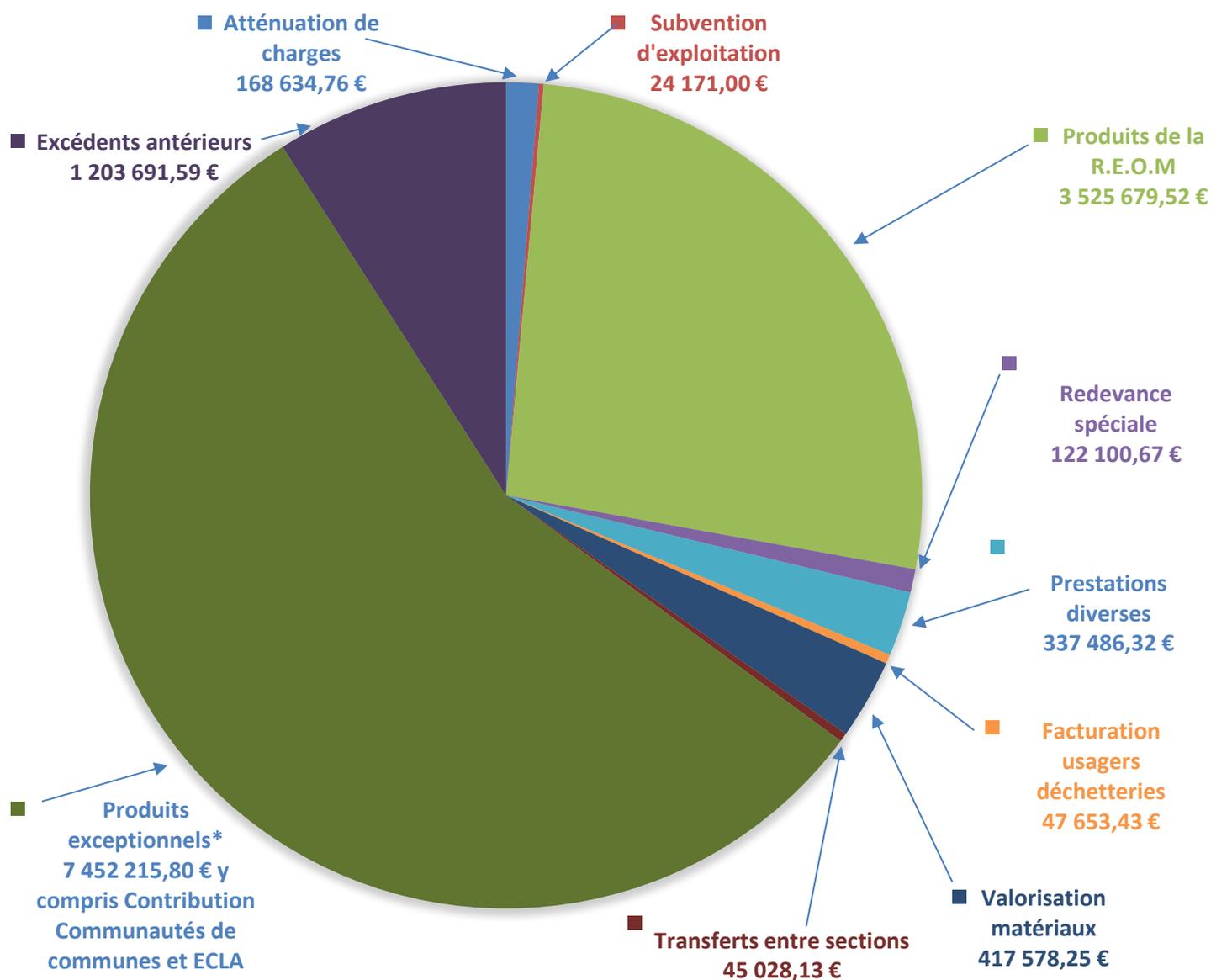
LE FONCTIONNEMENT

Dépenses 12 181 515,41 €



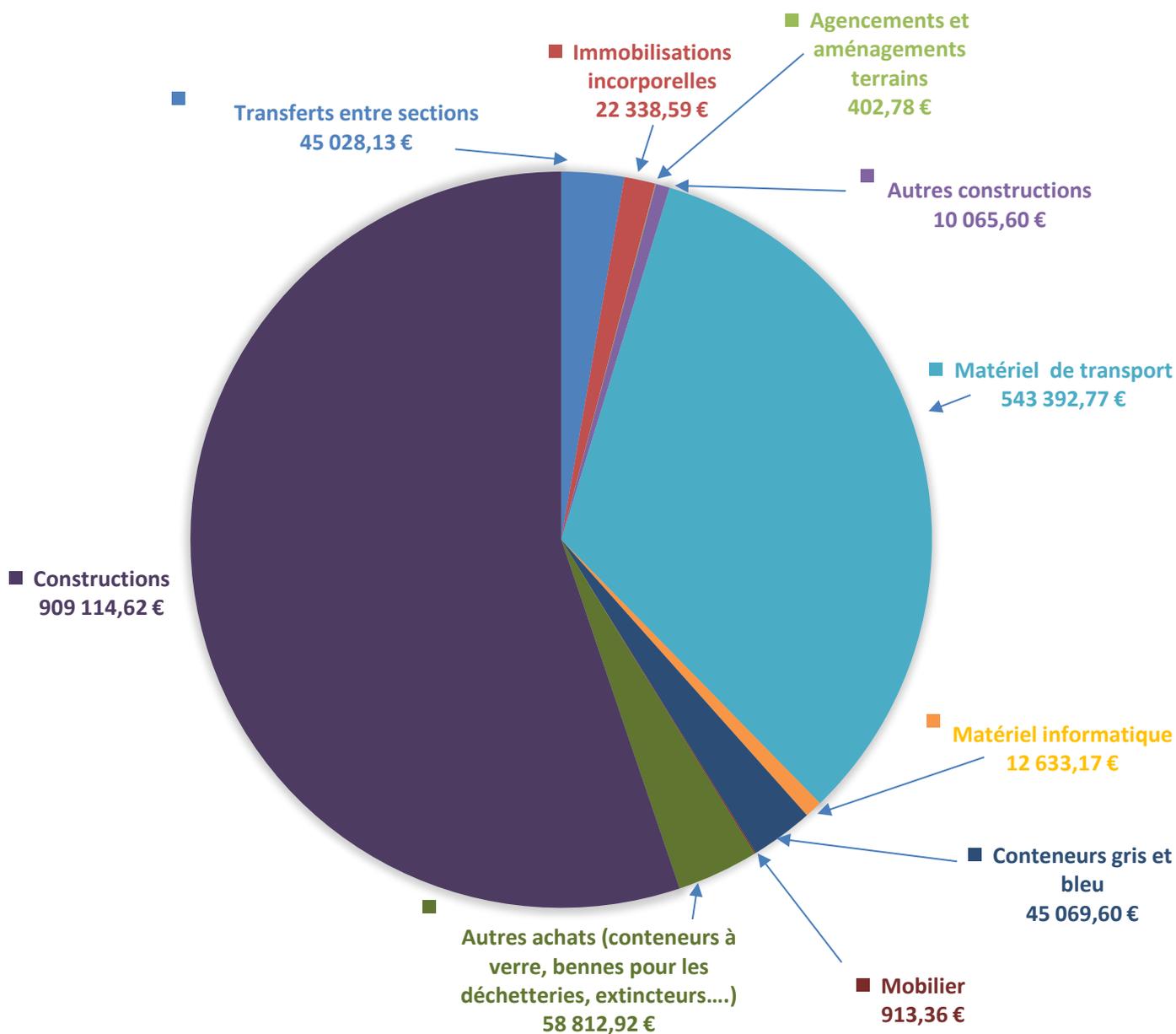
* Jeu d'écriture comptable permettant d'enregistrer les impayés des usagers des Communautés de communes adhérentes.

Recettes 13 344 239,47 €

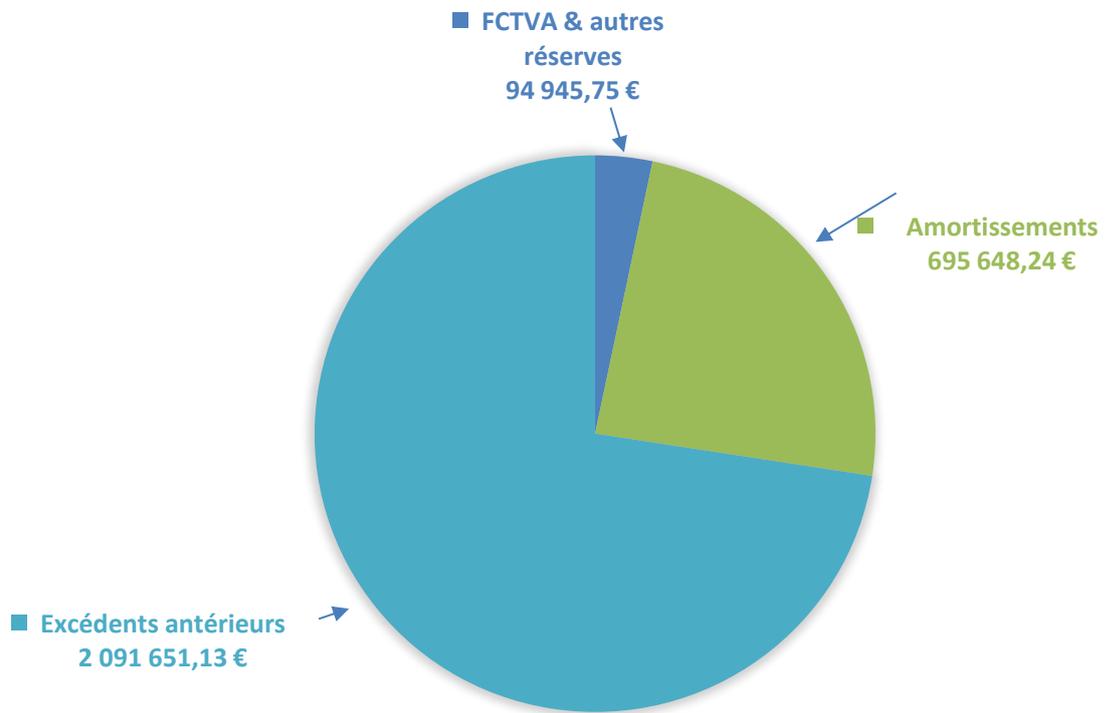


LES INVESTISSEMENTS

Dépenses 1 647 771,54 €



Recettes 2 882 245,12 €



LES DECHETTERIES

Le SICTOM met à la disposition de ses communes adhérentes 11 déchetteries couvrant l'ensemble de son territoire géographique. Ouvertes aux particuliers, aux collectivités, associations et autres professionnels, elles permettent de déposer un grand nombre de déchets à la condition expresse de les trier. Un règlement intérieur régit par ailleurs leur fonctionnement ainsi que leur accessibilité. Vous y avez accès sur le site internet du SICTOM.



Déchets acceptés en déchetterie:

- les encombrants : polystyrène, laine de verre,...
- le bois, des déchets d'espaces verts
- le carton, le papier
- la ferraille, les batteries
- les déchets diffus spécifiques : peintures, colles...
- les déchets d'équipements électroniques

- les piles
- les meubles
- les gravats
- le plâtre
- les huiles...

- les plastiques durs



Déchets strictement interdits : les ordures ménagères, les déchets explosifs et radioactifs, les déchets hospitaliers et de soins, les déchets amiantés, la tonte.



A noter....

** Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie. En cas de doute, n'hésitez pas à appeler le site sur lequel vous souhaitez vous rendre ou les services administratifs du SICTOM.*

** Chaque année, le SICTOM mène une opération « déstockage amiante » sur certaines de ses déchetteries. Elle permet aux particuliers qui le souhaitent de se débarrasser gratuitement de plaques de fibrociment, de pots de fleurs ou bouts de canalisations amiantés. La dernière opération a été menée du 23 novembre au 12 décembre 2020 sur les déchetteries de Lons nord, Lons sud, Domblans et Arinthod et a permis de collecter 21,90 tonnes. Pour connaître les dates de la future opération, regardez régulièrement la page Facebook du*

Jusqu'en 2019, la **fréquentation** des déchetteries ne cessait de progresser d'année en année. En 2020, la pandémie et la fermeture des déchetteries qui s'ensuivit a mis un coup d'arrêt à cette expansion.

<i>En tonnes</i>	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ferrailles	874,21	1002,06	1145,73	1 154,19	1 161,35	1 032,86
DEEE*	803,23	902,89	872,42	875,4	900,92	842,97
Batteries	26,43	24,86	25,22	22,2	30,02	29
Cartons	403,22	453,10	461,42	514,56	515,94	515,87
Papiers	177,012	188,77	202,33	202,88	229,15	217,51
Tout-venant	2967,94	2538,88	2448,60	2511,40	2342,58	2071,86
Plâtre	/	245,98	387,11	404,22	426,70	428,58
Plastiques durs***	/	117	193,14	265,88	301,84	300,30
Déchets d'équipements d'ameublement	Chiffres non communiqués	1558,56	1539,86	1715,42	1 832,46	1851,58
Bois	1534,38	1701,58	1866,32	1904,78	1850,52	1852,93
Déchets verts	5501,08	5594,02	6489,96	5850,10	5 854,59	4144,75
Gravats (M3)	2720	3060	3160	3221	3 208	3 220
DDS**	107,05	121,76	142,60	152,37	122,95	113,58
Verre	309,74	307,33	312,42	303,40	342,32	766,96
Huiles minérales	23,76T	18,09	26,10	28,59	24,93	28,76
Huiles végétales	5,73T	6,54	8,21	6,82	6,49	6,70
Textiles ***	131,98	103,80	178,86	200,87	205,59	143,34
Pneus***	/	/	/	96,96	98,89	111,48
Totaux	12 865T76	14 885T22	16 300T30	16 305T08	16 247T24	14 459T02
Fréquentation	245 882	258 256	278 566	282 283	300 440	256 981

* Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

** Déchets Diffus Spécifiques (y compris les piles, néons et lampes)

*** Toutes les déchetteries ne sont pas équipées.

En 2020....

Réemploi



Depuis de nombreuses années avec OASIS sur les déchetteries de Lons nord, Lons sud, Domblans, Bletterans, Beaufort et St Amour et dernièrement avec l'ADAPEMONT



sur les déchetteries d'Arinthod, St Julien et Orgelet, le SICTOM collabore avec des associations de réinsertion afin de réduire les déchets partant à l'enfouissement.

Ainsi, des objets devenus inutiles ou partiellement défectueux, connaissent une seconde de vie.

Pour compléter l'action d'OASIS et de l'ADAPEMONT, le SICTOM a demandé à tous ses gardiens de créer dans les déchetteries une zone de gratuité permettant de recevoir des matériaux, de la vaisselle dépareillée, ou tout autre objet susceptible de resservir. Quand cela est possible, cette zone est abritée. Là où la place manque, elle est à ciel ouvert. Mais peu importe, le spectre du recyclage s'élargit.



Cette politique, le SICTOM entend l'amplifier en bâtissant, à chaque rénovation de site, un local dédié comme cela a été fait lors du chantier de la nouvelle déchetterie de Beaufort, qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2020.

Impact COVID

La pandémie qui s'est abattue sur le monde en 2020 a fortement impacté le fonctionnement de notre syndicat. Si la mise en place de rigoureuses mesures de protection a permis à la collecte des ordures ménagères de fonctionner normalement, les déchetteries ont dans un premier temps fermé leurs portes durant le premier confinement. Puis, pour accompagner la reprise de l'activité économique, elles ont été ouvertes sur rendez-vous afin de permettre aux artisans et autres professionnels de déposer leurs déchets. Enfin, au moment du déconfinement, une nouvelle organisation a accompagné la réouverture complète de tous les sites. En renforçant le

personnel, un filtrage a permis de limiter le nombre de voitures sur les quais et ainsi d'accompagner en toute sécurité les passages des particuliers.

De nouvelles méthodes de travail ont ainsi pu être expérimentées, et, conjuguées aux mesures barrières, ont facilité le retour à un fonctionnement normalisé.

LA PREVENTION

Les conditions sanitaires ayant imposé une forte limitation des interactions avec le public, l'activité du service prévention a été largement entravée en 2020.

Les animations et stands n'étant pas possibles, d'autres actions ont été organisées :

Démonstration de broyage de branches

Que ce soit pour les composter, en faire du paillage ou tout simplement pour ne pas avoir à les transporter, **le broyage des branchages chez l'utilisateur est une solution accessible à tous**. L'achat d'un petit broyeur n'est pas toujours la bonne solution car ce matériel est soumis à rude épreuve et les modèles vraiment solides et efficaces sont relativement onéreux.

Le SICTOM a proposé en 2020 des démonstrations d'usage d'un broyeur professionnel, accessible à la location chez plusieurs loueurs du secteur.



Au-delà du diamètre maximum des branches acceptées (environ 13cm) qui est très supérieur aux petits modèles accessibles aux particuliers, c'est bien la possibilité de passer les petites branches par fagots et l'entraînement automatique de ces dernières qui rendent ce matériel moins fatigant à l'usage, et beaucoup plus efficace. La location de ce type d'appareil, peut ainsi être envisagée à plusieurs, entre amis ou voisins, et permettre de broyer efficacement la taille d'une saison pour plusieurs jardins sans s'encombrer du stockage et de l'entretien de la machine. Les tarifs proposés dans le secteur sont particulièrement intéressants.

Les agents du service Prévention ont ainsi réalisé des démonstrations dans 11 communes en 2020, laissant à chaque fois le broyat à disposition des usagers.

Contrôle de bacs de tri.

Malgré les contraintes sanitaires limitant la possibilité de toucher aux déchets une partie de l'année, les bacs bleus des communes suivantes ont été contrôlés :

- Balanod
- Cornod
- Genod
- Mantry
- Sarroгна
- Val-Sonnette
- Valzin en Petite Montagne
- Vosbles-Valfin



Le taux de qualité moyen constaté sur ces communes fut bon : 87,15%. Ces contrôles sont aussi une occasion d'apporter une information personnalisée à chaque foyer, permettant aussi bien de détecter des erreurs que de conforter de bons gestes de tri.

Livraisons de composteurs

Le compostage reste l'une des façons les plus efficaces de réduire les quantités de déchets déposés dans le bac gris. Ce sont en moyenne 30% de nos déchets que nous pouvons ainsi confier aux bons soins de la nature plutôt que de les incinérer.

Afin d'éviter au public de se déplacer au siège du SICTOM où circulaient nos agents, le SICTOM a assuré, pour ses usagers, la livraison à domicile des 622 composteurs commandés en 2020.

Collecte Incitative

En 2020, nous avons poursuivi la collecte des bons résultats de l'expérience « collecte incitative » (Collecte du bac gris toutes les deux semaines)

Les Objectifs étaient de diminuer la quantité de déchets collectés, d'améliorer la qualité du tri, et de réduire l'impact environnemental de l'activité de collecte.

L'expérimentation a évolué de la manière suivante :

- Septembre 2015 : 2 tournées concernées,

- Mars 2017 : 5 tournées concernées.
- Janvier 2019 : extension à un total de 10 tournées

, soit au total 10 472 personnes **concernées**.

● **Les résultats pour le bac gris :**

Tournée		Année de mise en place CI	KG/Hab/An avant CI	KG/hab/an 2019	KG/hab/an 2020	Evolution CI/avant CI (en kg/hab/an)	Evolution en %
ALIEZE, BEFFIA, CHAVERIA, COURBETTE, MONNETAY, MOUTONNE, PIMORIN, REITHOUSE, ROTHONAY, ST MAUR	T234	2019	160,0	122,3	122,6	-37,6	-23%
CERNON, COISIA, CONDES, ONOZ, VESCLÉS	T267	2019	207,5	138,7	136,3	-70,0	-34%
La Peyrouse, Le Croupet, LOUVENNE, MONTREVEL, Morge, ST HYMETIERE, Sesigna, Soussonne, Villechantria	T283	2017	168,6	113,9	116,4	-53,5	-32%
CHAPELLE-VOLAND, COSGES	T285	2015	175,9	125,6	129,9	-48,1	-27%
AROMAS, CHARNOD, MONTAGNA LE TEMPLIER, ST JULIEN, VILLENEUVE LES CHARNOD	T287	2019	180,9	134,8	136,4	-45,3	-25%
ANDELOT- MORVAL, BOURCIA, BROISSIA, FLORENTIA, LA BALME D'EPY, L'AUBEPIN, MONTFLEUR, NANTEY, SENAUD, THOISSIA, VAL D'EPY,	T290	2015	167,8	117,1	121,3	-48,6	-29%
CHAMBERIA, CHATONNAY, FETIGNY, LEGNA, MARIGNA/VALOUSE, NANCUISE, SARROGNA, SAVIGNA	T291	2019	166,4	123,1	134,0	-37,8	-23%
CRESSIA, Curny, GIGNY/SURAN, LOISIA, GRAYE ET CHARNAY, MONTAGNA LE RECONDUIT, VERIA	T292	2017	138,4	98,1	99,7	-39,5	-29%
CHAUMERGY, CHENE-SEC, LA CHASSAGNE, LES DEUX FAYS, RYE, SERGENAUX, SERGENON	T293	2019	161,9	131,4	125,1	-33,7	-21%
AUGISEY, La Biolée, Le Chanelet, CHEVREAUX, CUISIA, ROSAY	T297	2017	172,2	116,9	118,5	-54,5	-32%
Total Secteur Collecte Incitative			168,5	121,7	122,0	-46,6	-28%

Nous constatons que tous les secteurs concernés par la collecte incitative ont systématiquement fait diminuer la quantité de déchets déposés dans le bac gris. **Les tonnages incinérés diminuent ainsi de 28%** par rapport à la moyenne des 3 années précédant la mise en place de l'expérimentation. La légère augmentation constatée entre 2019 et 2020 comme sur l'ensemble du SICTOM est probablement en lien avec les confinements ainsi que le développement du télétravail qui ont favorisé une consommation à la maison.

La généralisation de la collecte incitative, initialement prévue pour 2021 est repoussée à 2022, mais ces résultats, excellents cette année encore, sont particulièrement rassurants face à cette perspective.

CONTACT

Pour contacter le SICTOM ou obtenir des informations :

Site Internet : <http://www.sictomlons.letri.com/>

Facebook : SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER

Mail : accueil@sictomlons.fr

Téléphone accueil : 03 84 86 16 16